

DÉMOCRATIE LOCALE

UNE VIE DÉMOCRATIQUE ACTIVE FONDÉE SUR LA PARTICIPATION DE TOUS.

“A Chennevières, la démocratie se vit au quotidien.”

La participation citoyenne est aujourd'hui une demande, un devoir, et la condition d'une action locale réussie. C'est pourquoi j'ai mis en place au cours de mon mandat différentes instances et outils me permettant d'échanger avec les Canavérois, d'entendre leurs demandes, et de les associer à l'évolution de leur ville.

C'est ainsi que des Comités de quartiers ont été créés à Chennevières dès mon arrivée en 2014, alors qu'ils n'existaient tout simplement pas avant. Véritables relais entre les Canavérois et la Municipalité qui désire les impliquer dans la vie locale, ces comités permettent aux habitants d'être associés de manière concrète à la mise en œuvre de projets concernant leur quartier. Cette participation sera renforcée lors de mon second mandat par la mise en œuvre de budgets participatifs.

Par ailleurs, j'ai cherché tout au long de ma mandature à être en permanence en contact avec les Canavérois. J'ai ainsi tenu, pendant ces six années, à les recevoir tous les samedis matin afin de répondre à leurs sollicitations diverses. Je maintiendrai naturellement ce rendez-vous hebdomadaire à destination de tous les habitants.

Enfin, parce que la citoyenneté s'apprend dès le plus jeune âge, j'ai instauré lors de cette première mandature des rencontres municipales avec les enfants de Chennevières, permettant à une classe différente des écoles de Chennevières d'être reçue le matin des conseils municipaux, et de poser des questions sur le fonctionnement de la Mairie et le rôle que jouent le Maire et les élus. Ces rencontres seront maintenues. En outre, un conseil municipal de la jeunesse sera créé lors de mon second mandat pour poursuivre dans cette voie.

“Il est nécessaire de permettre aux Canavérois de s'exprimer tout au long du mandat, afin de mener une politique qui réponde à leurs besoins quotidiens.”

Ce que j'ai fait

- > La mise en place de **six comités de quartier**
- > L'organisation de **31 réunions publiques**
- > La mise en ligne d'un **site internet interactif rénové**
- > Des **rendez-vous du Maire** avec les Canavérois tous les samedis

CE QUE JE FERAI

- Affecter un **budget participatif** aux comités de quartier
- Créer un **Conseil municipal de la jeunesse**
- Maintenir les rendez-vous du samedi

FOCUS PROJET :

LES BUDGETS PARTICIPATIFS DES COMITÉS DE QUARTIER

Lors de la seconde mandature, seront mis à disposition des différents comités de quartier de la Ville des enveloppes de budgets participatifs. Les habitants pourront ainsi

décider ensemble et en autonomie la mise en œuvre de projets pour leur quartier (jardins partagés...), financés par ces enveloppes.